

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2025

L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 20 février 2025,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic BIRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : douze

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/02/2025

Présents : MM. BIRE Ludovic, DUBIN Céline, ROBIN Florence, BONNAUD Bastien, MANDIN Alain, BAUDRY Frédéric, ROCHE PRIVE Angélique, DESIRE Catherine, POUPARD Laurent, BONNANFANT Sandra

Absents excusés : TRACHEZ Hugo (donne pouvoir à BAUDRY Frédéric)

Absents : MICHOT Tony,

Madame DUBIN Céline est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Vote du taux des taxes
- Autorisation de programme (AP) : réaménagement de la mairie
- Virement de crédits de chapitre à chapitre
- Délibération approbation du BP 2025
- Questions diverses

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir sursoir à toutes les délibérations prévues à l'ordre du jour de ce conseil, car la commune est en attente d'informations et d'éléments comptables supplémentaires. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et propose de convertir cette séance de Conseil en réunion de travail.

QUESTIONS DIVERSES

Offre d'achat reçue pour l'ancienne école publique
Compte-rendu devis estimatif réfection voirie communautaire
Compte-rendu travaux réalisés par un privé à la Barlière
Information sur le projet de modification N°2 du PLUI Sud Gâtine
Discussion sur les futurs travaux à réaliser sur un logement communal
Participation communale prévisionnelle 2025 au SIVU du Chambon (cantine école publique) : 29 299.57 €
Subvention DETR perçue pour la réfection des toitures des logements communaux 2 et 4 rue du soleil couchant et préau de l'église : 6 508 €
Enquête biodéchets/compostage par le SMC
Compte-rendu du comptage des véhicules VL et PL du 03/04 au 09/04/2024 effectué par les services de l'Agence Technique Territoriale
Demande de sponsor par une association communale.

La séance est clôturée à 22h 00

Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20 février 2025 avec :

- 11 voix « pour »
- 0 voix « contre »
- 0 voix « abstention »
-

Le Secrétaire de séance,
Le 1^{er} adjoint

Céline DUBIN



Le Maire,

Ludovic BIRE

